



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTAGNOLE

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Date de convocation : 04/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Présents : Marie-Jeanne BAFFOUR, Marie-Eve BERNI, Arnaud BOURGEOIS, Julien BRUNET, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Maria DA FONSECA, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Marc SECO

Absents : Carine PILLAT (procuration à Marie-Jeanne BAFFOUR), Jacques RATEL, Alexandre SORNAY (procuration à Jean FOULON)

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne BAFFOUR

SOUSCRIPTION D'UN PRÊT RELAIS

Mme Mainier est nommée rapporteur.

Elle explique que la commune va se trouver à cours de trésorerie du fait du paiement des travaux d'extension de l'école d'un montant total de 1 970 000 € (travaux + maîtrise d'œuvre + divers).

La commune avait engagé un appel à projet remporté par un promoteur pour la vente des tènements des Maisons Usseglio 1 et 2 pour montant de 760 800 € + dation d'un local de 101 m².

L'acte authentique devait être signé avant le 15 juin 2025. Cependant, le promoteur s'est désisté par courrier du 28 mai 2025 ne pouvant achever l'opération.

La commune comptait sur cette rentrée d'argent pour pouvoir payer une partie des travaux engagés.

Elle se voit contrainte de rechercher des financements auprès d'établissements bancaires sous la forme d'un prêt relais pour lequel seuls les intérêts sont payés durant le prêt, le capital étant dû à la fin.

Cela permet de pouvoir payer les dépenses en attendant le versement des subventions et relancer un nouvel appel à projet.

M. Levêque du service Finances de Grand Chambéry présente les différentes propositions des banques et propose de retenir celle du Crédit Agricole.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de retenir la proposition financière du crédit Agricole pour un prêt relais qui se présente comme suit :

- Montant : 709 500 €
- Durée : 3 ans
- Périodicité des intérêts : Trimestrielle.
- Remboursement du capital : In Fine, en fin de période.
- Frais de dossier : 750 €
- Taux : 2.94%.
- Base de calcul des intérêts : 30/360.
- Remboursement anticipé : Possible sans indemnité
- Possibilité de refinancement à terme

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

La secrétaire de séance
Marie-Jeanne BAFFOUR

Le Maire,
Jean-Maurice VENTURINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

| | |
|-------------------------------|------------|
| Nombre de membres en exercice | 15 |
| Nombre de membres présents | 11 |
| Nombre de suffrages exprimés | 14 |
| VOTES : Contre | 0 |
| Pour | 14 |
| Date de convocation : | 04/07/2025 |

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI, Maire..

Objet : Diverses dépenses d'investissement et modification du montant de l'emprunt

| Désignation | Dépenses | | Recettes | |
|--|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| D 165 : Dépôts et cautionnements reçus | | 700.00 € | | |
| TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées | | 700.00 € | | |
| D 2113-12 : Plaine des jeux | | 3 500.00 € | | |
| D 21351-23 : Chaufferie-bois | 4 200.00 € | | | |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | 4 200.00 € | 3 500.00 € | | |
| R 024 : Produits des cessions d'immobilisations | | | 378 500.00 € | |
| TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations | | | 378 500.00 € | |
| R 1641 : Emprunts en euros | | | | 378 500.00 € |
| TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées | | | | 378 500.00 € |
| Total | 4 200.00 € | 4 200.00 € | 378 500.00 € | 378 500.00 € |
| Total Général | | 0.00 € | | 0.00 € |

Signataires :

Certifié exécutoire par Jean-Maurice VENTURINI, Maire., compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Montagnole, le 09/07/2025.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire,



Le Maire,
J.M VENTURINI